

PRIORITES DES SYNDICATS POUR LA DECLARATION POLITIQUE SUR LES ODD: INFORMATIONS GENERALES

Au mois de septembre 2019, les chefs d'État et de gouvernement se réuniront au siège des Nations unies à New York, à l'occasion du «SOMMET ODD 2019», en vue de passer en revue et évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 et des 17 ODD.

L'actuel projet zéro de la déclaration politique est disponible à l'adresse:

<https://www.un.org/pga/73/2019/05/17/political-declaration-for-the-high-level-political-forum-2/>

Les négociations relatives à cette déclaration se dérouleront durant le mois de juin 2019. Il est, par conséquent, impératif que les syndicats passent à l'action dès maintenant et commencent à faire pression sur leurs gouvernements, à la fois dans les capitales et sur leurs ambassadeurs à New York.

Les syndicats s'engagent en faveur des ODD

Les syndicats considèrent l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) comme une étape historique pour défendre un programme universel basé sur les droits et englobant les trois dimensions du développement durable.

Les syndicats ont mis en place un processus d'évaluation indépendant pour les ODD, afin de garantir que les gouvernements soient tenus responsables en regard de leurs propres engagements.¹

De par leur nature, les ODD requièrent une nouvelle approche intégrée, en termes d'objectifs, de cibles, de politiques et de résultats. L'ODD 8 met en avant l'ambition de promouvoir une croissance économique inclusive et durable, le plein emploi productif et le travail décent pour tous. Intégrant plusieurs thématiques telles que la croissance, l'emploi et la dimension sociale, **l'ODD 8 joue un rôle déterminant dans le cadre du Programme 2030** et constitue un pilier central de notre revendication en faveur d'un **Nouveau contrat social** entre gouvernements, entreprises et travailleurs/euses.

Malheureusement, plusieurs évolutions récentes d'importance capitale pour les progrès en faveur de l'ODD 8 nourrissent les plus profondes inquiétudes. Le modèle économique actuel ne fonctionne plus: un nombre croissant d'individus n'ont pas accès à un travail décent, les services publics sont sous-financés, la privatisation gagne du terrain et la population exprime chaque jour un peu plus son mécontentement.

Principales tendances mondiales

La tendance à réduire l'espace démocratique apparaît comme une préoccupation majeure à l'échelle mondiale. L'indice CSI des droits dans le monde 2018 révèle une réduction systématique de l'espace

¹ Voir les rapports des syndicats par pays à l'adresse: <https://www.ituc-csi.org/2030Agenda>

démocratique ainsi qu'une recrudescence des violations des droits tels que **la liberté syndicale et la négociation collective**: 65% des pays privent une partie ou l'ensemble des travailleurs/euses du droit de créer des syndicats ou de s'y affilier, tandis que 81% d'entre eux ont violé le droit de négociation collective.

Malgré une croissance économique sans précédent au cours des dernières décennies, les **salaires** stagnent à l'échelle mondiale et n'ont pas suivi la hausse de la productivité. Des millions de travailleurs/euses à travers le monde ne gagnent pas suffisamment d'argent pour vivre dignement.

Les chiffres du rapport de l'OIT *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2019* sont éloquentes à ce sujet: dans les pays émergents et en développement, 300 millions de travailleurs/euses gagnent moins de 1,9 USD par jour.

Moins de 30% de la population mondiale est couverte par des systèmes de **protection sociale** universelle et, globalement, 61,2% des travailleurs/euses à travers le monde exerçaient, en 2016, un **emploi dans l'économie informelle**. À ce jour, un **écart salarial fondé sur le genre** correspondant à 23% doit encore être comblé.

Il est largement admis qu'un accroissement des investissements est nécessaire pour réaliser les ODD. **Le programme 2030 appelle explicitement les entreprises à contribuer au développement durable**. Il est urgent de revoir les pratiques actuelles liées aux investissements privés et de déterminer les options politiques pouvant être mises en place pour avoir un impact sur les ODD et garantir un alignement sur ces derniers.

Ceci revêt une importance cruciale lorsque l'on aborde **les défis et les transitions à la fois technologiques et climatiques** pour la planète, les travailleurs/euses et leurs communautés.

Comme le souligne le rapport de l'OIT *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2019*, au rythme actuel des progrès, l'ODD 8 risque de ne pas pouvoir être atteint à l'horizon 2030, car des lacunes majeures subsistent, tant entre les pays qu'au sein de ces derniers

Revendications des syndicats

Les syndicats demandent la mise en œuvre des politiques et des priorités décrites ci-dessous, lesquelles s'avèrent cruciales pour la réalisation de l'ODD 8 et des nombreux objectifs et cibles qui y sont associés. Nous demandons instamment aux États membres des Nations unies d'inclure les priorités suivantes, considérées comme des piliers fondamentaux de la Déclaration politique sur les ODD:

1. Mise en œuvre des droits des travailleurs/euses

La ratification des Conventions 87 et 98 de l'OIT sur la liberté syndicale et la négociation collective doit être suivie de systèmes efficaces de mise en œuvre et d'application.

Assurer la responsabilité et la transparence des entreprises en matière d'investissement, ainsi que la «diligence raisonnable» dans les chaînes d'approvisionnement, conformément aux Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et à la Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale.

Établir une Garantie universelle pour les travailleurs/euses, prévoyant un socle de protection sociale pour l'ensemble des travailleurs/euses, comprenant notamment les droits fondamentaux du travail, un salaire vital adéquat, des limitations de la durée du temps de travail, et garantissant des lieux de travail sûrs et salubres.

2. Des politiques de marché du travail ouvertes à tous

Prendre des dispositions concrètes pour assurer la transition entre l'économie informelle et l'économie formelle, conformément à la Recommandation 204 de l'OIT, soutenue par la Recommandation 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale.

Dans le contexte des actions pour le climat et des changements technologiques, élaborer des systèmes favorisant l'apprentissage tout au long de la vie et soutenir le développement d'un système de gouvernance internationale et d'une ou plusieurs normes relatives aux plateformes de travail numériques, ainsi qu'une réglementation relative à l'utilisation des données et au respect de la vie privée.

3. Politiques salariales expansives

Mettre en œuvre et appliquer des salaires minima légaux qui garantissent la dignité pour tous les travailleurs/euses et leurs familles. Les salaires minima doivent tenir compte du coût de la vie, être basés sur des données probantes, faire l'objet d'un examen régulier par les partenaires sociaux et être ajustés en regard de l'inflation. Il importe de garantir les droits de négociation collective afin de pouvoir obtenir des rémunérations équitables supérieures au salaire minimal, et de promouvoir les conventions collectives ayant une couverture sectorielle.

Mettre en place et appliquer une législation rigoureuse relative à l'égalité de rémunération et à la non-discrimination fondée sur le genre, y compris la mise en œuvre de politiques axées sur la transparence en matière de rémunération.

4. Mise en œuvre de systèmes de protection sociale

Les systèmes de protection sociale devraient être étendus afin de garantir une couverture universelle aux travailleurs/euses pour toutes les formes d'emploi, en combinant des socles de protection sociale financés par les recettes fiscales et une sécurité sociale contributive, conformément aux normes de l'OIT (Convention 102 et Recommandation 202).

5. Justice climatique et transition juste

Les partenaires sociaux doivent être impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies visant une réduction ambitieuse des émissions, afin d'assurer une transition juste qui garantisse des emplois décents.

Mécanismes de supervision des ODD

Enfin, il est crucial d'évaluer les ODD et d'en assurer le suivi, afin de garantir la responsabilisation vis-à-vis des politiques mises en place. Responsabilisation et dialogue doivent être au cœur même des **mécanismes d'évaluation des ODD**. Malheureusement, ce n'est toujours pas le cas. Raison pour laquelle, les syndicats appellent les États membres des Nations unies à mettre en place urgemment des **procédures d'examen institutionnelles, inclusives et transparentes** – une condition indispensable pour assurer la

crédibilité de leurs engagements. **Le dialogue social et le tripartisme** entre syndicats et organisations d'employeurs représentatives auprès des gouvernements doivent être clairement reconnus comme un moyen de mettre en place des processus décisionnels participatifs, représentatifs et transparents, et comme un moyen de garantir que la responsabilisation soit au cœur même de l'évaluation de la progression des ODD.

Le mouvement syndical revendique un **Nouveau contrat social** pour les gouvernements, les entreprises et les travailleurs/euses, prévoyant des *garanties universelles en matière de travail* offrant un socle de protection à **l'ensemble** des travailleurs/euses. Cela sous-entend le respect des droits fondamentaux des travailleurs/euses, l'égalité entre les femmes et les hommes, des emplois décents, sûrs et salubres, des salaires de subsistance minimum, des droits de négociation collective, la possibilité pour les travailleurs/euses de contrôler en partie la durée de leur temps de travail, une couverture de protection sociale universelle, la diligence raisonnable et la responsabilisation dans le cadre des activités des entreprises, ainsi qu'un dialogue social amenant à la prise de mesures de transition juste pour le climat, la technologie et les populations déplacées.

Documents de référence utiles:

Position présentée au FPHN 2019 – Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité.

<https://www.ituc-csi.org/MajorGroup-Workers-TradeUnions-submission-HLPF2019>

Les syndicats s'engagent en faveur des ODD 2018.

<https://www.ituc-csi.org/A-trade-union-take-on-SDGs-2018-EN>